



# Résultats technico-

Trente exploitations à orientation Bovins Viande font l'objet d'un suivi par l'EDE depuis plusieurs années, ce qui nous permet d'analyser l'évolution de plusieurs critères technico-économiques constatés sur ces exploitations depuis 5 ans (2004 à 2008). Ces exploitations produisent des brouards en race Blonde d'Aquitaine et, pour la plupart, engraisent les vaches de réforme.

## Structure moyenne des exploitations en 2008

SAU	SFP	VACHES	UGB
99 ha	57 ha	54 Va	72

## Performances moyennes de reproduction en 2008

Mortalité des veaux	Taux de productivité	Taux de 1 <sup>er</sup> vêlage	IVV Moyen
7,4 %	83,5 %	23 %	394 j

Chaque année, le premier gain de l'éleveur est la naissance d'un veau vivant et en bonne santé pour chaque vache mise à la reproduction.

Ne pas atteindre cet objectif peut être considéré comme une perte et laisser supposer des perspectives de marges de progrès.

## Données commerciales

### Broutards mâles : tendance à l'alourdissement

	2004	2005	2006	2007	2008
Poids vif (kg)	210	211	232	241	255
Prix global (€)	870	861	903	921	898

Soit : 4,14 €/kg → 3,52 €/kg

Le prix moyen du veau dépend de la demande du marché Italien qui se détermine pour des veaux conformés, maigres et de préférence de plus en plus sevrés.

ment des broutards pour maintenir un même prix global de l'animal.

Cette tendance qui semble irréversible remet en question les systèmes de broutards légers qui sont toujours les plus vulnérables face aux crises pour l'exportation sur l'Italie notamment.

Ces prix pratiqués mettent en évidence la nécessité d'un alourdissement.

### Vaches de réforme grasses : des prix maintenus mais jusqu'à quand ?

	2004	2005	2006	2007	2008
Poids carcasse (kg)	445	455	484	490	474
Prix global (€)	1 695	1 751	1 950	2 041	1 931

Soit : 3,81 €/kg → 4,08 €/kg

Le prix moyen des vaches de réforme est variable selon la valeur bouchère qui dépend du poids, de la conformation et de l'âge des animaux.

(7,5 ans) à la vente qui vont alimenter les filières qualité, ce qui se traduit par des taux de renouvellement élevés (23 % de taux de premiers vêlages).

On peut dire que le prix moyen des vaches de réforme dans cet échantillon d'éleveurs s'est, jusqu'à présent, maintenu. Ces prix sont obtenus grâce à des vaches relativement jeunes

La conjoncture de fin 2009 et début 2010 semble malheureusement plus difficile également dans ces catégories d'animaux.

### Prix moyen global du kg vif vendu (€) : un indicateur de qualité

	2004	2005	2006	2007	2008
	2,79	2,99	2,98	2,90	2,83

kg produits/UGB : 254 kg → 268 kg

La production de viande vive (kg produits/UGB) est un indicateur essentiel pour déterminer le niveau de performance d'un troupeau. A condition de maîtriser les charges, il est toujours très positivement corrélé avec la Marge Brute du troupeau et fortement lié aux types d'animaux produits sur l'exploitation.

nés par vache présente, réduction des IVV) permet d'atteindre l'objectif premier des producteurs de viande : produire plus de viande par vache et par UGB présentes en moyenne sur l'année.

Le prix moyen du kilo vendu, en dehors des facteurs conjoncturels est en relation avec le niveau de finition et/ou de conformation des animaux produits sur l'exploitation. Le facteur qualité est, là, déterminant.

Le suivi de l'état de gestation combiné à une réforme rapide et une bonne maîtrise de l'engraissement des vaches improductives (plus de veaux



## La marge brute par UGB

Produire de la viande tout en maîtrisant les charges

La marge brute par UGB est la différence entre le produit brut/UGB et les charges opérationnelles liées au troupeau et à la surface fourragère par UGB.

Ce calcul permet, quelle que soit la proportion de génisses dans le troupeau, de réunir les produits et les charges de production et quel que soit le degré d'intensification fourragère possible sur l'exploitation, de mesurer l'efficacité technique de l'élevage.

Lorsqu'on y rajoute les aides liées au troupeau (PMTVA, PAB,

etc...), on obtient une Marge Brute Bovine avec aides/UGB.

Lorsqu'on y rajoute les produits de la Surface Fourragère (ICHN, vente de fourrages, etc...), on aboutit à une Marge Brute de la Surface Fourragère/ha.

Remarque : le produit brut représente l'ensemble des ventes de bovins et tient compte de l'évolution de la valeur d'inventaire du cheptel.

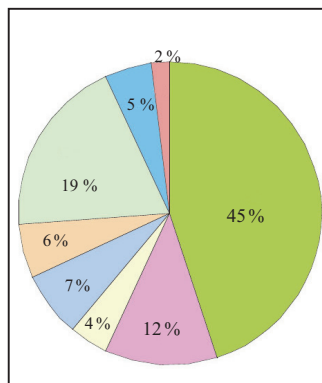
	2004	2005	2006	2007	2008
Produit Brut Bovin/UGB	646	632	705	741	709
Charges opérationnelles/UGB	305	260	275	398	428
Marge Brute hors aide/UGB	341	372	430	343	281
Aides au troupeau/UGB	326	316	276	274	265
<b>MARGE BRUTE BOVINE/UGB</b>	<b>667</b>	<b>688</b>	<b>706</b>	<b>617</b>	<b>546</b>
Produits de la SFP/ha	98	84	70	68	85
<b>MARGE BRUTE de la SFP/ha</b>	<b>883</b>	<b>892</b>	<b>905</b>	<b>833</b>	<b>776</b>

## Répartition des charges opérationnelles/UGB

### Charges troupeau : 74 %

- Aliments (achetés et autoconsommés)
- Vétérinaire
- Génétique
- Cotisations
- Frais commercialisation et divers
- Engrais
- Semences et Phyto
- Divers

### Charges Surface fourragère : 26 %



On constate une baisse de la Marge Brute de l'ordre de 18 % sur les 5 dernières années, mais très importante depuis 3 ans (-22 %).

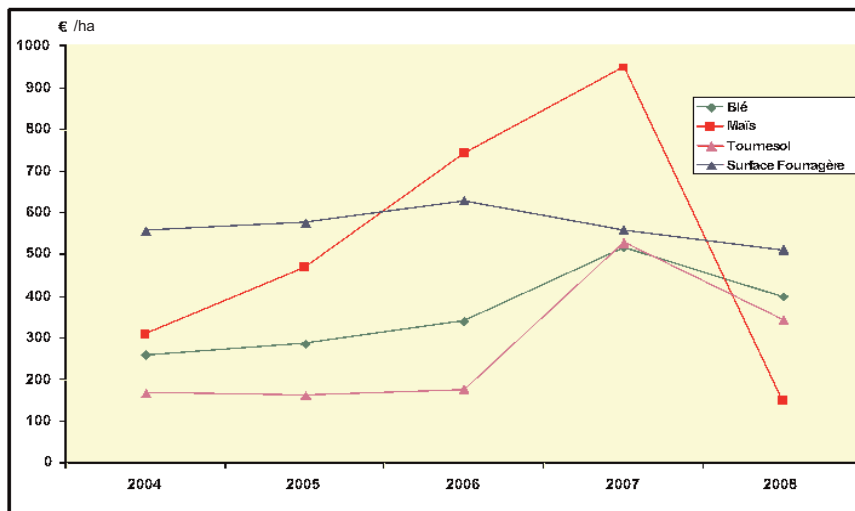
Cette baisse est le résultat d'une stagnation du produit brut corrélée avec une forte augmentation des charges (+55 % sur 2 ans).

Repères : le coût alimentaire pour produire 1 kg de viande qui comprend les charges de la surface fourragère avec les coûts de concentré (achats ou cession interne) est passé entre 2004 et 2008 de 0,85 €/kg produit à 1,25 €/kg produit (+ 48 %).

# économiques bovins viande



## Evolution des marges brutes par ha et par production (hors aides PAC premier pilier) (Extrait référentiel 2008 CER France Gascogne Adour)



	2004	2005	2006	2007	2008
Blé	259	286	340	518	399
Maïs	309	469	742	949	150
Tournesol	168	163	177	529	343
Surface Fourragère	557	576	629	559	511

Au final, la marge brute de l'atelier doit permettre de couvrir les coûts structurels et les annuités pour dégager le revenu disponible de l'éleveur.

### DES PISTES À EXPLORER

Malgré tous les effets conjoncturels difficilement maîtrisables, les exploitations qui dégagent les meilleures marges sont celles qui maîtrisent les points essentiels de la conduite d'un troupeau de vaches allaitantes, à savoir :

- une mortalité des veaux plus faible
- les IVV sont plus courts
- des taux de premiers vêlages plus élevés
- la production de viande en kg par UGB est plus importante

Même si quelques charges ont bais-

sé en 2009 par rapport à 2008, tout éleveur a intérêt d'explorer des pistes qui peuvent faire baisser le coût alimentaire :

- remettre en question les fortes proportions de Ray-grass d'Italie dans l'assolement fourrager, en implantant des prairies de plus longue durée

- Favoriser les légumineuses dans les prairies, afin de réduire la fertilisation azotée et obtenir des fourrages plus équilibrés et plus appétents.

- Mieux gérer la fertilisation organique, afin de limiter les achats d'engrais minéraux (P et K).

Attention toutefois à ne pas faire de fausses économies dans le secteur techniques ou génétiques, afin de ne pas être à moyen terme en sous production, en voulant à tout prix baisser les charges.



## Résultats 2008 des fermes de références

Les résultats technico-économiques 2008 d'une ferme type Naisseur broutards Blonde d'Aquitaine en polyculture, obtenus à partir du suivi des fermes de références du département, nous permettent de compléter l'analyse des critères technico-économiques du groupe d'élevage suivis par l'EDE

### Un élevage représentatif du département

Au niveau de son fonctionnement plus qu'au niveau de la taille, le système d'élevage naisseur broutards polyculture est représentatif du département :

- 110 ha de SAU, une moitié en surface fourragère (dont 5 ha de maïs ensilage), l'autre moitié en cultures de ventes (blé, orge, colza, tournesol, sorgho grain)
- 56 vêlages sur 60 vaches mises à

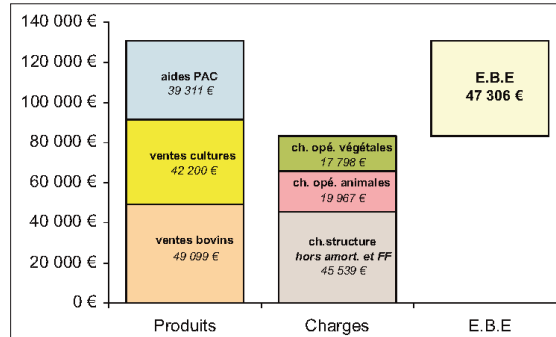
la reproduction dont 20 % de premiers vêlages à l'âge de 36 mois

- 15 % de la reproduction est effectuée par insémination artificielle sur des génisses, le reste par monte naturelle
- Tous les veaux mâles et les veaux femelles restants sont vendus en tant que brouards
- 80 % des vaches de réformes vendues sont engraisées

### Chiffres clés

Main d'oeuvre	un couple (1,5 UMO)
SAU (ha)	110
dont herbe (ha)	51
dont maïs ensilage (ha)	5
dont cultures de ventes (ha)	54
Effectifs troupeau	69 UGB 60 vaches
Chargement (UGB / ha de SFP)	1,2
Productivité numérique	87 %
Productivité animale	52 veaux 240 kg viande vive / UGB
Tonnes de Matière sèche récoltées / UGB	2,8

### Synthèse des résultats économiques



C'est ce que nous montre le graphique ci-dessous de synthèse des résultats économiques où sont présentés les grands postes de produits, de charges (hors amortissement et frais financiers) et l'EBE (excédent brut d'exploitation).

Le produit de l'exploitation d'un montant de 1190 € / ha de SAU se compose de trois parties :

- un gros tiers de ventes de bovins (38 %), soit 710 € / UGB
- un tiers de ventes de cultures (32 %),
- un petit tiers d'aides PAC (30 %) : Prime à la vache, prime à l'abattage, DPU, aides couplées aux cultures et ICHN

Les charges opérationnelles sont composées pour une moitié de charges animales d'un montant de 290 € / UGB (aliment acheté et autoconsommé, frais vétérinaires, frais de reproduction, contrôle de performance, cotisations animales et taxes...) et pour l'autre moitié des charges végétales d'un montant de 160 € / ha de SAU, liées à la surface fourragère et aux cultures de ventes (semences, engrais, phytos, frais de fournitures pour fourrages)

Les charges de structure (hors amortissement et frais financiers) sont composées des :

- charges de main d'oeuvre (Msa, charges salariales)

### Des aides PAC indispensables

- charges foncières (impôts fonciers, fermage, entretien foncier)
- charges mécanisation hors amortissement (travaux par tiers, carburants, entretien matériel, achat petit matériel, location matériel)
- charges bâtiment hors amortissement (entretien, location)
- frais financiers courts termes
- frais divers (transports et déplacements, impôts et taxes, assurances hors MSA, eau, gaz, électricité, frais de gestion, fournitures diverses).

L'EBE d'un montant de 430 € / ha de SAU, représente la différence entre les produits et les charges avant amortissements et frais financiers, c'est à dire

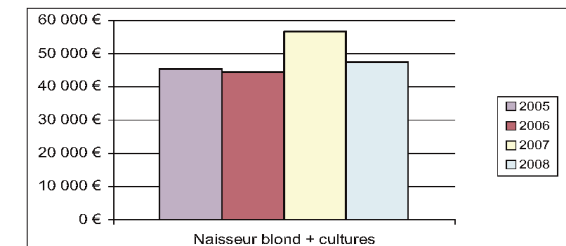
### le revenu de l'exploitant avant remboursement des annuités d'emprunt.

L'EBE est utilisé pour le remboursement des annuités d'emprunts, l'auto-financement d'investissements et pour les prélèvements familiaux.

Après une année 2007 dopée par le prix de vente des céréales, on observe que l'EBE 2008 se maintient aux niveaux des années 2005 et 2006 (voir graphique ci-dessous sur l'évolution de l'EBE).

Le montant des aides PAC représente 83 % de l'EBE, ce qui confirme, s'il en était besoin que la viabilité de l'élevage allaitant est fortement dépendante de la Politique Agricole Commune.

### Evolution de l'EBE de 2005 à 2008



### Les effets du bilan de santé de la PAC en 2012

La mise en oeuvre en 2010 du bilan de santé de la PAC conduit à des modifications dans le mode d'attribution des aides, notamment :

- l'augmentation de la modulation de 1 % par an pour atteindre 10 % en 2012,
- le découplage partiel de la prime à la vache à hauteur de 50 € / vache,
- le découplage total de la prime à l'abattage avec un retour de 87,5 % dans les DPU,
- le découplage total des aides couplées aux céréales avec un retour de seulement 45 % dans les DPU,
- la revalorisation des DPU par le biais d'une aide aux surfaces en herbe détenues entre 2005 et 2008 (sur la meilleure année de référence),

- un prélèvement supplémentaire de 4,5 % par rapport au montant total des aides PAC destiné à financer de nouvelles aides couplées (aide aux veaux sous la mère label ou bio, prime ovins-caprins, aide au lait de montagne, aide blé dur, aide protéagineux et aux nouvelles surfaces en légumineuses, aide agricole biologique, aide diversité assolement...)

À l'horizon 2012 (au plus fort de la modulation), ces modifications vont se traduire par une baisse de 8 % des aides PAC, soit 30 € / ha (avant sollicitation des nouvelles aides couplées) sur les systèmes polyculture. La revalorisation des DPU par les surfaces en herbe ne compensant pas les différents découplages notamment ce-

lui des cultures.

Plus la part des surfaces en herbe est importante dans le système moins la baisse est importante, par exemple avec 70 % de surface en herbe la baisse n'est plus que de 3 %, soit 14 € / ha.

Dans la majorité des élevages du département, la revalorisation des DPU par le biais des surfaces en herbe ne sera pas suffisante pour éviter une diminution des aides PAC. Celle-ci sera d'autant forte que la part de grandes cultures est importante. Dans certains cas, cette baisse pourra être en partie compensée par l'attribution de nouvelles aides couplées (aide au veau label ou bio, aide aux nouvelles surfaces en légumineuses, aide aux protéagineux...).